

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Février 2007 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Du colza à la place des productions alimentaires ?

Produire davantage de carburants verts, mais sur quelles terres ? Tel est l'un des enjeux du développement de ces carburants. Aujourd'hui, le carburant vert privilégié est le colza qui permet de fabriquer un ester que l'on mélange au gazole. Or, pour atteindre l'objectif d'incorporer 7% de carburants végétaux dans les carburants fossiles d'ici 2010, l'extension des cultures de colza sera nécessaire. Or, en Picardie, avec 75000 hectares, le colza ne représente que 5,5% des terres cultivées et 60% de ces surfaces sont déjà consacrées à la production de carburant vert. Aussi, cultiver davantage de colza à des fins énergétiques ne pourra se faire qu'au détriment de terres utilisées aujourd'hui pour des productions alimentaires, avec toutes les retombées industrielles que cela peut engendrer.

### Le chiffre du mois

**11579.** C'est le nombre estimé en 2004 de sites industriels ou d'activités de service « potentiellement pollués » en Picardie. On en compte environ 300000 au plan national. 39% des sites picards ont été répertoriés dans l'Oise (4490), 31% dans la Somme (3689) et 30% dans l'Aisne (3500). Certes, parmi eux, il en est qui n'appellent pas à la mise en œuvre de mesures particulières, mais 2 à 3% d'entre eux pourraient menacer localement la ressource en eau. D'ailleurs, plus de 1500 de ces sites picards sont situés dans une zone de protection ou d'alimentation en eau potable ou de baignade. Au-delà de ce constat, reste à obtenir la remise en état des sols, c'est-à-dire leur dépollution et le financement de cette opération par les entreprises et non la collectivité.

## Défaillances d'entreprises

### Les structures financières ne jouent pas leur rôle

Avec 2572 entreprises qui ont cessé leur activité entre 2003 et 2005, la Picardie se situe un peu au-dessus de la moyenne nationale, avec un taux de défaillance de 1,9% contre 1,8%. Cela a représenté la suppression d'environ 12300 emplois sur ces trois années, sachant que la moitié des entreprises disparues (46%) n'employait pas de salariés.

Si la cause prépondérante de la disparition d'une entreprise picarde est parfois difficile à déterminer, les principaux facteurs de risque sont connus. Ils sont au nombre de trois. D'abord, le fait d'être sous-traitant, et en particulier de dépendre de très peu de donneurs d'ordre, souvent extérieurs à la région, constitue un grand danger. Le second motif de défaillance est l'attitude frileuse des organismes financiers qui conduit nombre de petites entreprises à vivre d'abord sur leurs fonds propres, souvent insuffisants en périodes de tension. Enfin, la dernière cause est la faiblesse de certains chefs d'entreprise, qui, faute de formation, d'investissements, d'évolution de leurs produits ou processus, conduisent leur entreprise à la faillite. A ce titre, la volonté d'EADS de compter sur un éventuel partenaire pour réaliser les futurs investissements du site Airbus de Méaulte n'est pas rassurant pour son avenir. Ce manque d'audace, tant des patrons que des structures financières, est d'ailleurs une des caractéristiques importantes de la Picardie. A cela s'ajoute parfois le manque de compétences qui fait que nombre d'entrepreneurs n'ont pas une bonne vision du contexte économique.

Reste maintenant à agir sur ces facteurs de risque. Pour cela, il paraît nécessaire d'obtenir plus d'engagements des financeurs et de réorienter les aides aux entreprises. En effet, leur efficacité laisse à désirer malgré leur montant (65 milliards d'euros en 2005) et les petites entreprises en ont souvent privées.

### Le CNE, une précarité accentuée

Sur 18 mois, d'août 2005 et janvier 2007, les contrats « Nouvelle Embauche » (CNE) ont représenté, en moyenne, 9,3% des embauches réalisées par les entreprises de moins de 20 salariés en Picardie. Cela situe la région au 5<sup>ème</sup> rang national, au-dessus de la moyenne française de 8%. Ce chiffre confirme l'attrait des employeurs picards pour les formes d'emplois précaires. En effet, ils sont aussi ceux qui, en France, ont le plus recours à l'intérim qui représente, selon les mois, environ 5 à 6% du total des emplois salariés, toutes tailles d'entreprises confondues. Toutefois, le CNE n'est pas le contrat miracle tant vanté par les patrons. D'une part, son usage se réduit : le taux d'embauche était de 11,8% dans les petites entreprises de Picardie sur les 9 premiers mois qui ont suivi sa création. La baisse de son usage au fil du temps résulte, notamment, de la crainte des recours juridiques, de plus en plus couronnés de succès, de la part des salariés victimes de l'arbitraire de ces contrats. D'autre part, leur impact sur la création d'emploi est infime : seuls 8% des chefs d'entreprises déclarent qu'ils n'auraient pas embauché si le CNE n'existait pas, soit, pour la Picardie... seulement une centaine de postes par mois ! En revanche, le CNE confirme sa précarité : moins d'un salarié sur deux était encore dans l'entreprise qui l'avait recruté un an auparavant. C'est autant de raisons pour mettre fin à ce CNE.

## Accueil des enfants de moins de 3 ans insuffisant

Bien qu'en tête des régions françaises pour sa fécondité (2 enfants par femme en moyenne), la Picardie est mal dotée en places d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Ainsi, fin 2005, le nombre total de places (accueil collectif, crèches familiales, assistantes maternelles) atteint son maximum dans l'Oise avec 44 pour 100 enfants de 0 à 2 ans, soit à peine plus que la moyenne nationale (43 places). En revanche, on n'en compte que 38 dans la Somme et 34 dans l'Aisne. La raison de ce retard résulte surtout du manque d'accueil collectif : alors que la moyenne nationale dans ces structures est de 11 places pour 100 enfants de 0 à 2 ans, il n'est que de 6 dans l'Oise, 5 dans la Somme, 2 dans l'Aisne. Et le nombre de places d'assistantes maternelles ne compense pas ces lacunes : il se situe dans la moyenne (30 places pour 100 enfants de 0 à 2 ans) avec 34 dans l'Oise, 32 dans la Somme et 30 dans l'Aisne. Ces chiffres soulignent l'importance et l'urgence des besoins restant à satisfaire dans ce domaine en Picardie.

=====

## Croissance trop faible des constructions de logements

Sur un an, de novembre 2005 à novembre 2006, le nombre de logements autorisés, c'est-à-dire dont le permis de construire a reçu un avis favorable, a augmenté de 8,5% en Picardie, atteignant 11890. Cela ne représente que 2,2% du total national et l'évolution reste inférieure à celle au plan national (+12,4%). Par conséquent, non seulement le retard en Picardie en matière de logements ne se comble pas, mais il s'aggrave. Cette insuffisance de logements explique d'ailleurs, avec les problèmes d'emploi, pourquoi la région ne retient pas ses jeunes et n'attire plus les Franciliens. Le seul point positif est que, en Picardie, les projets de logements se concrétisent car le nombre de ceux mis en chantier, c'est-à-dire commencés, s'est accru de 23,9% sur un an (+8,8% en France).

## Santé au travail

### Maladies professionnelles et pénibilité en hausse

Le travail, c'est la santé, dit la chanson. D'un certain côté, cela est vrai puisque toutes les études montrent que ceux qui travaillent sont en meilleure santé que ceux qui sont privés d'emploi. Pour autant, le travail est devenu plus exigeant et tout montre qu'une évolution de la mentalité des chefs d'entreprise en ce domaine est nécessaire. Ainsi, l'attractivité de certains secteurs d'activité, bâtiment ou hôtellerie, passent d'abord par une meilleure rémunération mais aussi par un changement de la qualité des emplois offerts.

Par ailleurs, le nombre de maladies professionnelles reconnues s'accroît : il atteint 1333 en 2005 en Picardie (+27% par rapport à 2004), dont 625 graves (avec incapacité professionnelle) et 13 mortelles. La hausse est sensible, et ceci bien que la déclaration de maladie professionnelle ne soit pas encouragée. En effet, elle est moins bien indemnisée que la longue maladie ! À côté des maladies liées à l'amiante ou aux produits chimiques, de nouveaux facteurs de risques prennent de l'importance. C'est le cas des troubles musculo-squelettiques et du stress. Dans ce dernier cas, le rôle du contexte économique est manifeste : la peur générée par la menace de perte d'emploi, la perte d'autonomie dans le travail, sont des causes de « mal-être ». Cela est particulièrement vrai chez les cadres qui sont en difficulté, sous la pression de leur hiérarchie, pression qu'ils doivent retransmettre à leur tour à leurs équipes.

Une enquête auprès des chefs d'entreprise met en lumière la place de plus en plus importante des conditions d'emploi dans le travail. Ainsi, la pénibilité est citée dans 43% des cas, la pression et le travail dans l'urgence dans 40% et les horaires dans 20%, mais cela concerne surtout les jeunes qui acceptent plus difficilement les contraintes en résultant sur leur vie familiale et sociétale. Autre signe de la dégradation de la santé au travail en fin de vie active : les congés maladie prennent peu à peu la place des préretraites au fur et à mesure que celles-ci disparaissent.

Face à l'ampleur du problème, on ne peut que regretter sa sous-estimation en Picardie, comme le montre le fait que le comité régional des risques professionnels et le plan régional « Santé au travail » peinent à voir le jour.

### Les jeunes déçus par l'apprentissage

L'État et la Région Picardie encouragent fortement le développement de l'apprentissage. Mais cette formation prépare-t-elle mieux à l'insertion ? Le CREDOC a mené une enquête nationale auprès de collégiens, apprentis et lycéens professionnels pour répondre à cette question. Les réponses sont claires. D'une part, l'apprentissage n'a pas l'image d'une voie qui conduit à la réussite professionnelle et, de fait, beaucoup s'en détournent. De plus, les entreprises ne mettent pas en place une organisation réellement formative pour encadrer les jeunes, faute parfois de pédagogie et d'implication. De même, 4 apprentis sur 5 déclarent faire plus d'heures que prévu et, du coup, trouvent leur salaire insuffisant. Enfin, l'emploi qui suit l'apprentissage ne répond pas toujours aux attentes des jeunes. Ainsi, dans la restauration, cette expérience est souvent décevante pour des apprentis qui étaient, pourtant, au départ, plus motivés que ceux d'autres secteurs d'activité. Les raisons sont souvent leur cantonnement à des tâches subalternes et l'absence d'évolution professionnelle. Cette étude infirme donc, une nouvelle fois, l'image idyllique que les patrons voudraient imposer de cette formation par alternance.